



MAIRIE de BAGARD

159, Route d'Alès - 30140 BAGARD

☎ 04.66.60.70.22. 📠 04.66.60.61.97.



accueil@bagard.fr

COMPTE RENDU

Du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 02 février 2022

L'an deux mille vingt-deux et le deux du mois de février à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bagard, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Thierry BAZALGETTE, Maire.

Etaients présents :

BAZALGETTE Thierry, VEZY Anne, MAERTEN David, BINAND Marianne, MAURIN Daniel, LOBIER Monique, FRONT Marie-Joséphine, MAZY Annie, MAZUC Chantal, BENOI Bruno, ANESI Joëlle, BERNARD Clémence, GAY Sandrine, CLAUZEL Cyril.

Absents : ROUSSEL Yves, BENIRBAH Dahbia, SOENEN Bernard, HAUTION Jean-Michel, TALARON Christophe, FREVILLE Franck, CARLE Pierre, DESTRUEL Benjamin.

Procuration : de M. Roussel à M. Maurin, de Mme Benirbah à M. Bazalgette, de M. Haution à M. Benoi, de M. Talaron à M. Maerten, de M. Carle à Mme Binand.

Conformément à L'article L 2121-15 du CGCT **Mme Anne VEZY** est désignée à l'unanimité comme secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 08 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité (19 voix pour).

N° DE DELIBERATION	OBJET	VOTE
2022_02_01 : Rapporteur : T. BAZALGETTE	<u>Débat sur la protection sociale complémentaire</u> organisé dans le cadre de l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021	Le Conseil Municipal prend acte
2022_02_02 : Rapporteur : T. BAZALGETTE	<u>Autorisation est donnée au Maire pour la signature d'une nouvelle convention</u> avec Alès Agglomération concernant l'adhésion au SIG (système d'information géographique) ainsi que pour signer tout acte en cours ou à venir.	UNANIMITE (19 voix pour)

Les présentes délibérations pourront faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de leur publication

<p>2022_02_03 : Rapporteur : T. BAZALGETTE</p>	<p><u>Lancement d'un marché à procédure adaptée (MAPA)</u> pour les travaux d'embellissement des espaces autour du foyer et de la mairie. Autorisation à donner au Maire pour signer toutes les pièces constitutives de cette consultation et pour retenir l'offre économiquement la plus avantageuse. Caractéristiques essentielles : fourniture et mise en place des végétaux, du paillage, de l'irrigation ainsi que le mobilier urbain. Le montant estimé est de 170 000 € HT.</p>	<p>UNANIMITE (19 voix pour)</p>
<p>2022_02_04 : Rapporteur : D. MAURIN</p>	<p><u>Attribution d'une subvention exceptionnelle</u> au Tennis Club de Bagard. Montant 3 000 € pour le démarrage de l'association.</p>	<p>UNANIMITE (19 voix pour)</p>

Monsieur le Maire fait part des décisions prises par délégation du Conseil Municipal :

N°	OBJET	MONTANT
23/2021	Virement de crédits à partir du chapitre dépenses imprévues (Investissement)	<p><u>Dépenses en moins :</u> 020 Dépenses imprévues : 69 000 €</p> <p><u>Dépenses en plus :</u> 9111/2184 Autre matériel et mobilier 2021 + 28 000 €</p> <p>9009 Sécurisation du Hangar communal : 2312 Agencement et aménagement de terrain + 14 000 € 2158 Autres inst. Matériel et outillage techn. + 12 000 € 2313 Construction + 15 000 €</p>
24/2021	Attribution d'un marché pour l'achat et l'installation d'un nouveau serveur	<p><u>Marché attribué à :</u> BSI pour un montant de 21 082 € HT</p>
01/2022	Demande de subvention	<p><u>Demande de subvention d'investissement auprès de l'Etat</u> pour l'installation d'un système de vidéo protection. Montant sollicité (40 % de la dépense): 19 664 €</p>
02/2022	Demande de subvention	<p><u>Demande de subvention</u> au titre des amendes de police. Montant des travaux : 35 180 € HT</p>

Affiché le 03 février 2022

Les présentes délibérations pourront faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de leur publication